

Subvention canadienne pour des Maisons plus vertes

Installation de systèmes ou d'équipements électriques ou mécaniques –
qualification de l'entrepreneur

L'objectif du présent formulaire est d'attester que l'entrepreneur retenu pour l'installation d'équipements mécaniques ou électriques (thermopompe géothermique, thermopompe à air, thermopompe à air pour climat froid, chauffe-eau à thermopompe, système d'énergie renouvelable, générateur d'air chaud ou chaudière) :

- Possède les qualifications requises pour installer les systèmes ou équipements mécaniques ou électriques.

Il est fortement recommandé au propriétaire de la maison de :

- Faire remplir le présent formulaire par l'entrepreneur retenu pour l'installation des systèmes ou équipements mécaniques ou électriques.

Numéro d'inscription du propriétaire à la subvention
Maisons plus vertes

Je, _____ ,
(prénom et nom de famille)

en tant que représentant de _____ ,
(nom de l'entreprise d'installation)

située au _____
(adresse complète de l'entreprise [numéro, rue, ville, province / territoire, code postal])

dont le numéro de téléphone est le _____ et l'adresse courriel

est _____ , atteste que les systèmes ou équipements

mécaniques ou électriques installés au _____
(adresse complète de la résidence où l'installation a eu lieu [numéro, rue, ville, province / territoire, code postal])

ont été mis en service le _____ sous ma supervision et que je possède la formation et
(Date)

les qualifications requises pour effectuer cette installation sur ce territoire.

Signature de l'entrepreneur en installation mécanique ou électrique

Date

Certification professionnelle (n°)

Organisme de certification

